

Voyage Culturel à Bâle

Dimanche 15 mars 2020

Fondation Beyeler

EDWARD HOPPER

26 JANVIER – 17 MAI 2020



Edward Hopper (1882–1967) compte parmi les plus grands peintres américains. Un nombre important de ses toiles, célèbres dans le monde entier mais habituellement exposées aux États-Unis, seront bientôt présentées à la Fondation Beyeler. Parmi les plus de 60 peintures et aquarelles en provenance de musées et de collections privées figurent des chefs-d'œuvre emblématiques tout comme des découvertes exceptionnelles. Ce sera la première fois qu'une exposition mettra l'accent sur les paysages fascinants réalisés par Edward Hopper. L'artiste y explore la relation entre l'homme et la nature. Tandis que les traces de la civilisation moderne marquent de manière croissante les paysages naturels, de nouveaux paysages urbains émergent dans les villes. Parmi les motifs préférés de Hopper figurent des phares, des maisons en bord de mer et des voiliers, tout comme des rues, des stations-service, des granges et des voies ferrées.

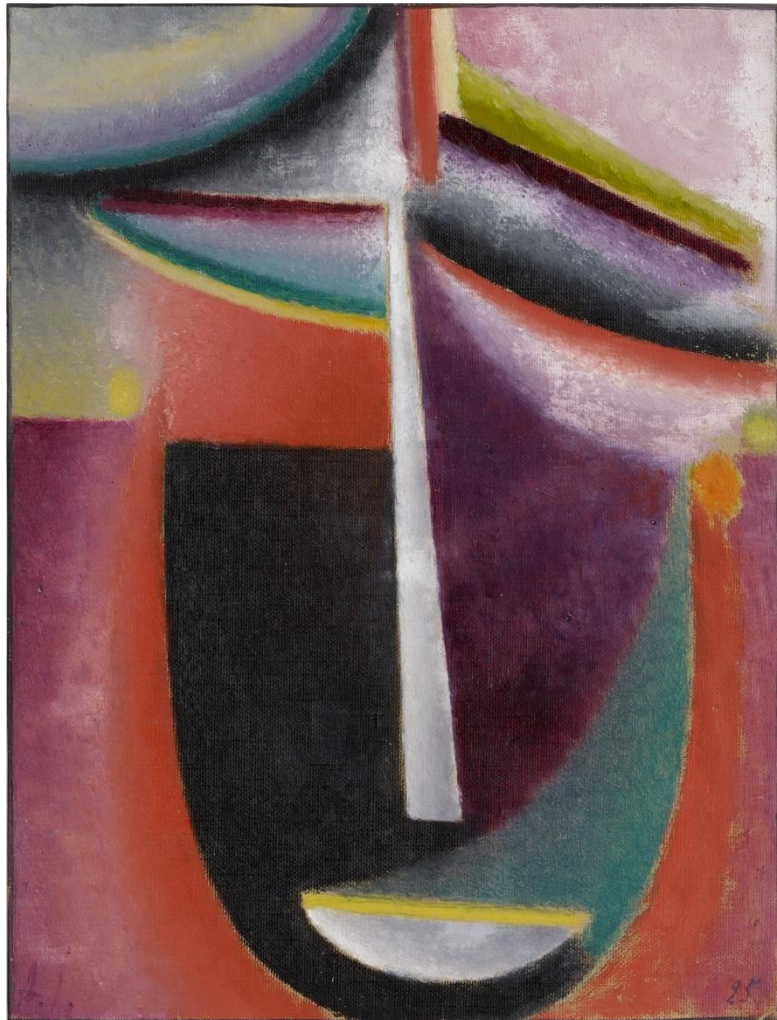
Dans ses compositions, l'artiste pose un regard nouveau sur le paysage et sur le monde. La palette chromatique raffinée et le jeu dramatique d'ombre et de lumière font de ses représentations des vastes étendues américaines, des plages de la Côte Est et des paysages urbains des métropoles du pays d'inoubliables expériences visuelles. C'est avec une maîtrise inégalée que le peintre met en évidence l'influence de l'environnement sur la vie intérieure des êtres humains. Hopper est considéré à juste titre comme le grand peintre de la vie

moderne. Les réverbérations de ses œuvres se font sentir jusqu'aujourd'hui dans l'art, la littérature et le cinéma.

KUNSTMUSEUM DE BALE

PICASSO, CHAGALL, JAWLENSKY

22 FEVRIER – 24 MAI 2020



Œuvre de JAWLENSKY

La troisième exposition d'ensemble de la Collection Im Obersteg au Kunstmuseum Basel pose un regard au-delà du cadre restreint de cette importante collection privée bâloise en explorant des thématiques et des liens transcendant la collection : la réception de l'œuvre de jeunesse de Marc Chagall à Bâle, la découverte de Chaïm Soutine à Paris ou encore le rôle joué par Karl Im Obersteg lors des années d'infortune d'Alexej von Jawlensky durant la Seconde Guerre mondiale. Les liens qu'entretenait Karl Im Obersteg avec la Kunsthalle et le Kunstmuseum Basel ainsi que leurs répercussions sur les deux collections seront également abordés. L'exposition présente la Collection Im Obersteg à l'aide de travaux longtemps restés à l'abri des regards et à travers un dialogue avec des œuvres de la collection publique bâloise – la Öffentliche Kunstsammlung Basel. Une sélection de prêts d'œuvres mettra l'accent sur les thèmes principaux. Arlequin assis (1923), portrait monumental de Picasso, fut de longues années durant la pièce maîtresse de la Collection Im Obersteg jusqu'à sa vente

après le décès de Karl Im Obersteg en 1969. Pour la première fois depuis cinquante ans, ce chef-d'œuvre appartenant à une collection privée sera de nouveau visible lors de l'exposition dans le contexte de la Collection Im Obersteg, en compagnie de son frère jumeau, l'Arlequin assis de Bâle.

+ Fondation Fernet Branca selon la programmation

Conditions

Maximum 16 personnes, pas de minimum. Le voyage est assuré par Myrtille Béal et Mécheri Miloud. Temps prévu pour le repas 1h (repas tiré du sac pour ceux qui le souhaitent), voyages-en minibus. Tarif 40€ pour les membres, 45€ pour les non membres – chèque à l'ordre de l'Association du Corbeau. L'adhésion est de 35€, de 50€ pour les couples.

A l'aide du museumpass, il vous est possible d'accéder à plus de 300 musées, châteaux et jardins en France, Allemagne et Suisse. Les personnes qui ne détiennent pas le museumpass devront payer l'entrée des musées.

Horaires

Départ à 8h00 place de l'Université à Strasbourg

Retour vers 19h15 place de l'Université

Informations et réservations au 03.69.74.73.73 ou assocducorbeau@gmail.com

Réponse souhaitée avant le 16 février 2020 En cas d'annulation, il sera retenu une somme forfaitaire de 10€ par personne. Si l'annulation intervient quinze jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant global du forfait. Entre quatorze jours et deux jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant global du forfait. Moins de deux jours avant le départ, il sera retenu 100% du montant global du forfait. En cas de non présentation aux heures